



Retraite avant 60 ans dans la fonction publique

La CFDT regrette que le gouvernement n'ait tenu que partiellement ses engagements

déclare Jacky Bontems, secrétaire général adjoint de la CFDT

Après plusieurs mois de tergiversations et deux séances de concertation, **le gouvernement vient d'envoyer un relevé de conclusions aux organisations syndicales sur les départs en retraite avant 60 ans dans les fonctions publiques.**

La CFDT prend acte que la discussion a permis de retirer la limitation de durée de service envisagée au départ par le gouvernement, mais elle désapprouve vivement la décision de n'appliquer que progressivement jusqu'en 2008 cette mesure de justice.

Grâce à l'action de la CFDT, ce sont néanmoins plusieurs milliers de fonctionnaires ayant commencé à travailler avant 16 ans, qui vont bénéficier d'une retraite avant 60 ans.

La CFDT s'en félicite et continuera à se battre pour que les mêmes règles soient appliquées dans le public que dans le privé.